

## Projet du laboratoire vivant du CRIR Concours de financement de la recherche An-4 Appel de projet (HIVER 2015)

### 1. Description

Le laboratoire vivant de réadaptation au centre commercial du CRIR (RehabMaLL) vise la création d'un environnement facilitant qui optimise la participation sociale et l'inclusion des personnes vivant avec une déficience dans l'environnement d'un centre commercial, nommé "laboratoire vivant".

Trois objectifs principaux sont visés:

1. Identifier les obstacles environnementaux, physiques et sociaux ainsi que les facilitateurs à la participation (magasiner, rencontrer des amis, etc.) dans le laboratoire vivant.
2. Développer des technologies et interventions pour optimiser le fonctionnement cognitif et social, la participation et l'inclusion des personnes vivant avec un handicap.
3. Implanter et évaluer l'impact de technologies et d'interventions in vivo (i.e. dans le laboratoire vivant), sur le fonctionnement physique et cognitif, la participation et l'inclusion des personnes ayant un handicap.

Ce concours est ouvert à tous les chercheurs du CRIR ou un groupe de chercheurs (qui pourrait inclure un chercheur non-membre du CRIR), participant actuellement ou non au programme de recherche du laboratoire vivant. Les chercheurs sont invités à soumettre un nouveau projet ou une soumission pour une 2<sup>e</sup> phase d'un projet du Laboratoire Vivant (qui devra être bien justifié).

### 2. Thèmes de recherche prioritaires

Le projet doit être pertinent à l'un des 3 objectifs du Laboratoire vivant et correspondre à dans l'un des thèmes suivants (tel que jugé pertinents lors des discussions à la 3<sup>e</sup> grande rencontre du RehabMaLL) :

1. Éducation et sensibilisation
2. Répondre aux besoins sociaux, physiques, sensoriels et cognitifs
3. La réadaptation dans le monde réel
4. Finances et emplois
5. Design universel des environnements soutenant/facilitants (Thème transversal)
6. Le transfert des connaissances et la diffusion des résultats (Thème transversal)

La priorité sera aussi donner à des projets qui:

- cibleraient l'évaluation d'interventions
- incluraient plus d'un chercheur du CRIR (ou du Laboratoire Vivant) dans un réel partenariat
- incluraient une collaboration avec un partenaire du Laboratoire vivant (<http://www.crir-livinglabvivant.com/fr/team-fr.html>) ou un autre organisme provenant de la communauté
- auraient l'objectif de développer un partenariat avec des chercheurs à l'échelle nationale ou internationale.

### 3. Critères d'évaluation:

Le projet sera évalué selon les critères suivants:

- Le projet répond à au moins l'un des objectifs généraux du laboratoire vivant
- Le projet répond à au moins l'une des thèmes de recherche prioritaires
- Le projet répond à au moins une des priorités liées à l'intervention et la nature collaborative du projet
- L'échéancier du projet est réaliste
- Le budget proposé est justifié et raisonnable
- Le projet proposé a le potentiel de contribuer de façon significative au projet du laboratoire vivant dans son ensemble
- Le projet devrait servir de levier pour une future demande financière

### 4. Considérations budgétaires

Le comité exécutif du laboratoire vivant du CRIR a consacré 75 000\$ du budget de l'an 4 pour soutenir des projets de recherche et des demandes de subventions (voir autre appel de soutien financier). Les demandes peuvent aller de 5 000\$ à 20 000\$ selon l'envergure et les retombées du projet.

### 5. Documents à soumettre:

Les personnes intéressées doivent fournir les documents suivants:

- Une description du projet longue d'au plus quatre (4) pages. **Comme le projet sera évalué scientifiquement à l'aide de la grille d'évaluation scientifique (GES) du CRIR, SVP inclure les informations demandées dans cette grille (fournie avec cet appel)**. Le document doit inclure les sections suivantes:
  - Énoncé du problème
  - Objectifs
  - Approche méthodologique prévue (incluant la définition des résultats)
  - Résultats et contributions anticipés au projet du laboratoire vivant
- Le formulaire de demande de financement dûment rempli
  - Le budget doit être détaillé. SVP si vous avez reçu des fonds d'une autre source, l'indiquez précisément

## **6. Conditions du financement**

Le financement est non-renouvelable et non-transférable, Les chercheurs qui obtiendront ces subventions de recherche du laboratoire vivant doivent soumettre un rapport sur l'avancement de leurs travaux, à la fin de leur période de financement, incluant:

- Un court abrégé portant sur le projet (limite de 300 mots).
- Un résumé du budget détaillant la façon dont les fonds ont été dépensés ou le seront.
- Des informations sur les présentations dans des conférences, articles (en préparation, sous presse ou publiés) portant sur leurs résultats de recherche. Le cas échéant, des détails concernant la façon dont les fonds ont pu aider à préparer une subvention de recherche. Enfin un résumé des résultats du projet et des réalisations obtenues ou attendues.

**Date limite de soumission: 13 février 2015**

Tous les documents relatifs à la demande de subvention doivent être soumis par courriel à la gestionnaire du Laboratoire Vivant (adresse courriel ci-dessous) sous le titre "**Appel de projet de laboratoire vivant du CRIR- Hiver 2015** "

**Delphine Labbé Gestionnaire du Laboratoire Vivant**

[psi.coordinator@gmail.com](mailto:psi.coordinator@gmail.com)